

MAIRIE D'OZAN

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2021**

Sous la Présidence de Mme PESENTI Marie Jeanne, Maire - Etaient Présents : M. J. PESENTI, C. GIRAUD, F. BOURDON, A. BROYER, M. E. BOYAT, C. BIÉ, R. MONTERRAT, R. DEBRUNE, J. BARANI (arrivé à 19h41), J. M. FORT, D. PAQUET, C. COLLOVRAY, V. SERAFIN
Était excusée : S. CHANFRAY ayant donné pouvoir à C. COLLOVRAY

Secrétaire de séance : Christophe COLLOVRAY

Madame le Maire informe de conseil municipal qu'elle a reçu ce jour la démission de Monsieur Christophe BARTEZ.

↪ **Approbation du compte rendu de la réunion du 04 juin 2021**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 04 juin 2021 avec 12 voix pour et 1 abstention

↪ **Admission en non-valeur : AFR et commune**

Sur proposition de Madame Le Maire, le conseil municipal accepte l'admission en non-valeur d'une taxe de remembrement de 2017 dont la propriétaire des terrains concernés est décédée et pour le reliquat sur une facture de location de la salle des fêtes de 2017.

↪ **Salle des fêtes : modification des tarifs et du règlement d'utilisation, recrutement**

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal accepte les tarifs de location de la salle des fêtes et la modification des conditions de location : à compter du 1^{er} septembre 2021, les locations seront uniquement sur le week-end. Il accepte également les modifications du règlement d'utilisation de la salle.

Madame le Maire informe qu'elle a reçu la démission de Madame Guy (agent technique affectée à la location de la salle des fêtes) prenant effet au 23 août 2021. Un recrutement a été lancé pour son remplacement et Madame le Maire a reçu une habitante de la commune pour un entretien

↪ **Demande de subvention au SDIS pour l'acquisition de matériel et de vêtements pour le CPINI**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du SDIS pour l'acquisition de matériel et de vêtements destinés aux sapeurs-pompiers d'Ozan.

↪ **Appartement école : changement de fenêtres**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à lancer des consultations pour le changement des fenêtres du logement situé au-dessus de l'école.

↪ **Lotissement Le Clos du Village : autorisation de raccordement au réseau d'éclairage public et autorisation de signature de la convention**

Madame le Maire donne lecture de la proposition de convention faite par Ain Habitat relative au raccordement du lotissement au réseau d'éclairage public et de la répartition des charges correspondantes.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le raccordement du lotissement au réseau d'éclairage public, accepte la proposition de convention et autorise Madame le Maire à la signer.

↪ **Comptes rendus divers, Questions diverses**

Madame le Maire :

☞ présente la demande d'une personne qui souhaite installer un salon de coiffure ambulant sur la commune une fois par semaine. Le précédent conseil municipal avait autorisé cette installation et fixé le montant de la redevance d'occupation du domaine public. Elle propose de la rencontrer avant d'émettre un avis définitif.

☞ présente les comptes-rendus des réunions SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) auxquelles elle a assisté

☞ présente le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable

☞ présente le compte rendu de la réunion du conseil d'école du 15 juin dernier

Monsieur François BOURDON :

☞ présente le rapport d'activités 2020 du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et les évolutions futures de fonctionnement

☞ informe que le nouveau Flash'Ozan a été distribué ce jour. Il est présenté dans un nouveau format et reprend les comptes-rendus des réunions de conseil. Il explique que la commission communication réfléchit pour modifier la fréquence de parution (publication au quadrimestre).

☞ informe que le site internet est en ligne depuis le 5 juillet dernier.

Madame Marie-Eve BOYAT :

- ☞ fait le compte-rendu de la visite du cimetière par la commission : changement d'un robinet, établir le listing des concessions arrivées à échéance et des reprises de concessions, mise à jour du règlement intérieur et des tarifs, mise à jour du plan dans le tableau d'affichage du cimetière, mise à jour des dossiers individuels, nettoyage des monuments dont la commune a la charge de l'entretien
- ☞ présente les dossiers d'urbanisme déposés depuis la dernière réunion

VU par Nous, Maire de la Commune d'OZAN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

A OZAN, le 19 juillet 2021

Le Maire,

Marie Jeanne PESENTI